

**A l'attention du Collège des
Bourgmestres et Echevins
Avenue Roi Albert, 33
1082 Berchem-Sainte-Agathe**

Concerne : Conseil communal du 23 janvier 2014.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Les conséquences du boom démographique en matière d'enseignement à Bruxelles, et particulièrement dans le Nord-Ouest, se fera particulièrement ressentir lors de la rentrée scolaire de septembre 2014.

Une analyse présentée par la ministre de l'Enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles, Marie-Martine Schyns, a dressé l'état des lieux de la disponibilité des places dans l'enseignement fondamental à Bruxelles.

Sur base d'un relevé effectué auprès des 302 écoles de la Région, seules 3.400 places sont actuellement encore disponibles à Bruxelles pour l'ensemble des neuf années d'enseignement fondamental, à savoir les trois années maternelles et les six de primaires. Sur ces 3.400 places encore disponibles, 700 à peine le sont en maternel.

Ces 3.400 places disponibles pourraient en théorie suffire à absorber l'augmentation annuelle des élèves (quelque 2.000). Le problème, c'est que celles-ci ne sont pas réparties de manière égale sur l'ensemble de la Région, ni sur les classes d'âge. Ainsi, 44% des places disponibles sont localisées dans 6 des 19 communes bruxelloises, toutes situées dans le sud de la Région.

A l'inverse, le taux de saturation des écoles atteint 98% ou plus dans huit communes du nord-ouest de la capitale, tandis que six autres communes ont un taux de saturation variant entre 95 et 98%.

Pour les communes de Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren et Koekelberg, le taux de saturation est de 95 à 98%. Pour Jette et Molenbeek-Saint-Jean il est supérieur à 98%.

La conséquence d'un tel phénomène est que certains enfants n'entament leur scolarité qu'en première primaire, ce qui engendre évidemment de gros retard par rapport aux autres enfants déjà scolarisés en maternelle.

- Est-on certain que nos écoles auront la capacité d'accueillir tout les enfants Berchemois en septembre 2014?
- Certaines communes ont fait le choix de coordonner leurs efforts et d'échanger les informations en matière d'inscriptions multiples. Il serait utile d'en faire de même sur la base géographique du Nord-Ouest. Des démarches ont-elles été prises en ce sens ?

- Plus largement, une centralisation de toutes les demandes d'inscriptions au sein des écoles fondamentales bruxelloises afin d'éliminer les doubles, voire triple inscriptions doit être initiée. La majorité plaide-t-elle également en ce sens ? Des démarches vont-elles être entreprises ?

Ces problèmes en matière d'enseignement fondamental auront forcément des répercussions concernant l'enseignement secondaire.

A ce propos, la réticence de la majorité d'œuvrer de façon plus pro-active en faveur d'une école secondaire à Berchem-Sainte-Agathe est irresponsable.

A défaut d'installer une nouvelle école secondaire sur le sol berchemois, ce que nous regrettons, avez-vous envisagé des collaborations intercommunales pour le Nord-Ouest ? Les besoins seront criants. Des démarches seront-elles prises en ce sens ?

Laisser les parents livrés à eux-mêmes pour un enjeu aussi important que l'éducation des enfants aura de lourdes conséquences. La majorité doit prendre ses responsabilités. Il s'agit en effet de la responsabilité de tous les niveaux de pouvoir, en ce compris donc le communal, que de faire face à ces échéances.

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Yonnec Polet,
Conseiller communal